



**Association  
Interprofessionnelle  
de la Filière Coton**

17 BP 988 Abidjan 17 -RCI  
Tél (225) 20 30 93 15/16  
Fax : (225) 20 30 33 17  
E-Mail : intercot @avisoci

[www.intercoton.org](http://www.intercoton.org)

Directeur de Publication  
Seydou SORO (PCA)

Responsable de la Rédaction  
N'GUETTA K. Nicolas (SE)

Conception & Rédaction  
Service Communication

Abonnement gratuit  
ou téléchargement de  
la version PDF sur :

[www.intercoton.org](http://www.intercoton.org)

**COURS DU COTON**  
fibre CAF  
Moyenne de Janv 2008

**700 F.cfa / KG**

**Campagne 2007/2008**  
**Prix d'achat**  
**du coton graine**

- 1er choix = 150 F  
- 2 ème choix = 120 F

**SOMMAIRE**

Vie de la filière  
**Promotion de la  
qualité**

Une salle de classe-  
ment pour tous!  
P. 2

**Statistiques**  
**La commercialisation**  
**au 17 Fév. 2008**  
P. 4

**La parole est à**  
**vous...**  
**Les producteurs**  
P. 4

# C *Le* **t** *ivoirien*

Bulletin d'information de l'Association Interprofessionnelle de la filière Coton ivoirienne

N° 1

[www.intercoton.org](http://www.intercoton.org)

Février 2008

**Vie de la filière**

**CAMPAGNE AGRICOLE 2008/2009**

## Reprise, conditions pour les 400 000T !

Les acteurs de la filière cotonnière ivoirienne ont décidé de faire de la campagne 2008/2009, celle de la reprise de la production et de la productivité. Ils prévoient donc de produire au moins 400 000 T de coton graine, avec un rendement au-delà de d'une tonne par hectare. Un résultat qui permettra d'assurer à environ 80 % l'approvisionnement des usines dont la capacité totale installée est de 530 000T, mais aussi de minimiser les pertes éventuelles des producteurs. Au regard des difficultés traversées par la filière, cet objectif est-il réaliste ? Les conditions pour l'atteindre sont-elles réunies ? En un mot, la filière a-t-elle les moyens pour amorcer sa reprise ?

**L**es plans de campagne des principales structures cotonnières prévoient 335 000 ha pour une production de plus 400 000 tonnes de coton graine, détaillée comme suit :

- CIDT : 70 000 ha pour 87 000 T;
- Ivoire Coton : 80 000 ha pour 100 000 T;
- SICOSA : 45 000 ha pour 58 600 T;
- YEBE WOGNON : 50 000 ha pour 60 000 T;
- UCAB-CI : 30 000 ha pour 36 000 T;
- DOPA : 60 000 ha pour 85 000 T.

Pour atteindre cet objectif de 400 000 T qui est du



moins réaliste, au vu du passé, les besoins en intrants sont estimés à : 12 175 tonnes de semences, 55 000 T d'engrais NPK, 14 750 T d'Urée, 485 000 litres d'herbicides et 2 081 000 litres d'insecticides !

Comme il est de coutume depuis ces dernières années, le Ministère de l'Agriculture qui ne

Suite à la page 2

**EDITORIAL** Par SORO Seydou, PCA

### BONNE ANNEE 2008!

**C**hers acteurs de la filière coton, chers partenaires, conscient que la communication et l'information sont essentielles, en ce sens qu'elles sont indispensables au renforcement de la cohésion, du sentiment d'appartenance à la cause commune, à la promotion, à la transparence, à la prise de décision,...Nous nous y mettons modestement à travers ce bulletin et d'autres actions à venir (site Internet, Emission de radio, etc.) pilotées par le nouveau Service

de communication dont s'est doté notre association dans le cadre du renforcement de ses capacités.

Etant au début d'une nouvelle année, je profite de cet espace pour souhaiter la paix, l'atteinte des objectifs, en un mot la prospérité à toute la filière. Bonne année 2008 à tous !



## L'intercoton en quelques mots par son Secrétaire Exécutif

**Le Coton Ivoirien :** Monsieur le Secrétaire Exécutif, présentez-nous succinctement l'Intercoton ?

**M. N'GUETTA Nicolas :** L'Association Interprofessionnelle de la filière Coton (INTERCOTON) a été créée le 22 Novembre 2000. Elle a pour objet de réunir les organisations professionnelles de la production, de la transformation et de la commercialisation en matière cotonnière, ainsi que les opérateurs exerçant des activités connexes. Son but est de renforcer l'efficacité et la cohésion de la filière coton.

L'Intercoton est financée par une redevance prélevée sur chaque kilogramme de fibre exportée.

**Le C.I :** quels sont les projets de l'Intercoton ?

**M. N'GUETTA Nicolas :** A court terme, nous envisageons la :

- la signature d'un Protocole d'accord entre Egreneurs et Producteurs ;
- Le renforcement des capacités de l'INTERCOTON afin de la rendre plus active ;
- Œuvrer pour rendre l'Interprofession plus forte par l'implication des acteurs dans son fonctionnement ;
- Suivre l'exécution des projets en cours, notamment le projet de réhabilitation du schéma de production des semences
- Le renforcement de l'efficacité et de la compétitivité de la filière par une



M.N'GUETTA NICOLAS  
Secrétaire Exécutif de l'Intercoton

meilleure cohésion des acteurs ;  
- L'amélioration de la qualité du coton ivoirien en vue de maintenir sa compétitivité au plan international

A moyen et long terme, nous voudrions susciter la création d'un mécanisme de lissage pour soutenir les revenus des producteurs, maillon plus faible de la filière.

### Promotion du label de qualité "Coton de C.I"

#### Bientôt une salle de classement commune!

Pour aider à la promotion d'un label " Coton de Côte d'Ivoire ", la salle de classement de Bouaké, patrimoine de la CIDT, sera entièrement réhabilitée et rééquipée par l'Union Européenne pour le bénéfice de tous les égreneurs. Elle sera gérée par l'APROCOT-CI, association des égreneurs.

**P**armi les critères de mise en place du label de qualité " Coton de Côte d'Ivoire ", figure l'harmonisation de la classification de la fibre de coton selon les normes et standards internationaux.

En effet, depuis la crise socio-politique, la fibre ivoirienne connaît un recul dans le domaine de la qualité et de la classification qui lui valait pourtant par le passé, un bonus. Jusqu'en 2001/2002, le classement de la fibre ivoirienne était effectué par la salle de classement de la CIDT à Bouaké pour le compte de tous les égreneurs. Depuis, chaque égreneur effectue le classement de la fibre comme il le peut avec son corollaire d'inconvénients : dépréciation, perte du bonus,... Toutes choses qui n'œuvrent pas en faveur de la création et de la promotion d'un label " Coton de Côte d'Ivoire ". C'est pourquoi l'option d'un retour au système d'une salle de classement commune fait l'unanimité depuis ces dernières années. Ainsi, sollicité par l'Etat ivoirien, l'Union Européenne a accepté de financer les travaux de réhabilitation de la salle de Bouaké. Celle-ci sera désormais gérée par l'association des égreneurs.

Un expert du domaine venu de la SOSEA en France et commis par l'Union Européenne vient de boucler à cet effet, l'étude technique dont il a livré les conclusions aux acteurs en janvier dernier à l'INTERCOTON, en présence des représentants du bailleur de fonds et du Ministère de l'Agriculture.

### Suite article de la page 1

ménage aucun effort aux côtés des acteurs de la filière pour la relance de la production, s'est assuré auprès d'eux de la disponibilité de ces intrants. Il ressort de cette démarche qu'une partie seulement de ces intrants est disponible. Le solde à rechercher est estimé à 3000 tonnes de semence, 35 355 tonnes de NPK, 9800 tonnes d'Urée, 1 431 700 litres d'insecticides et 387 500 litres d'herbicide. Le tout est évalué à 17 372 112 450 F CFA dont 11 092 514 450 F d'en-grais.

Ivoire Coton, conformément à des dispositions prises depuis la campagne précédente sous l'égide de l'INTERCOTON, mettra à la disposition des autres structures cotonnières de la semence pour 200 000 ha, soit 6000 T. Le solde de 3000 T sera fourni par la SICOSA. Ce sont des semences de bonne qualité qui ont produit plus de 1200 KG/ha chez les producteurs de coton au cours de la campagne 2007/2008.

En plus de ces efforts internes, il faut que les intrants soient disponibles en quantité et surtout à temps. Enfin, il faudra espérer que le climat soit favorable ( arrivée des pluies à la bonne date et surtout avec une bonne répartition). C'est à ces conditions que la reprise projetée et tant souhaitée sera une réalité !

Mini-atelier préparation campagne de commercialisation 2007-2008

## Les dispositions prises

En attendant le grand atelier qui débattrait de tous les problèmes qui minent aujourd'hui la filière cotonnière ivoirienne, à l'initiative de l'INTERCOTON et de l'ARECA, une rencontre dénommée " Mini atelier sur la filière coton " s'est tenu en octobre dernier, un peu avant le démarrage de la campagne de commercialisation. Une quarantaine de participants issus des différentes structures de la filière se sont ainsi retrouvés autour de la table, une journée durant, au siège de l'ARECA sis aux Deux- Plateaux à Abidjan. "Bilan du déroulement de la campagne 2006/2007 et dispositions pratiques pour la campagne 2007-2008 "; tel fut le thème de la rencontre. A l'issue des débats, les résolutions suivantes ont été prises :

### Dispositions pratiques pour la commercialisation du coton graine

#### 1- Dispositifs pour la traçabilité du coton graine, de la graine et de la fibre de coton

*Conditions préalables d'achat de coton graine*

Les égreneurs et les OPA qui ont financé elles-mêmes leurs intrants doivent transmettre à l'ARECA, à l'INTERCOTON et à l'ACE-CI et au

Comité de suivi, les bilans de mise en place de la campagne 2007-2008 et les contrats d'encadrement avant le 10 novembre 2007 :

- Enlèvement frauduleux du coton graine
- Pérenniser les travaux du comité technique mise en place pour examiner les plaintes relatives aux enlèvements de coton graine par



tiers ;

- Mettre en œuvre une concertation au sein de l'APROCOT-CI pour imposer une discipline minimale ;
- Mise en place d'un comité technique sur le terrain associant les représentants des différentes structures de régulation, de gestion et de contrôle et les opérateurs de la filière;
- Prévoir des sanctions en l'encont-

re des structures mises en cause ;

#### 2- Contrôle de la qualité du poids du coton graine, de la fibre et de la graine de coton

- Nécessité de la représentation des OPA au niveau du contrôle de la qualité, du classement du coton graine ;
- Nécessité d'harmoniser le système de classement de la fibre ;
- Nécessité d'approfondir la question de la classification de la fibre de coton au niveau de l'APROCOT-CI en associant l'ARECA et l'INTERCOTON

#### Dispositions diverses

*\* Conditions d'égrenage à façon :*

Il convient de noter que l'activité d'égrenage à façon est reconduite pour cette nouvelle campagne. Il importe toutefois d'approfondir la réflexion sur le principe même de l'égrenage à façon. En attendant, il faut le canaliser en adoptant les mesures suivantes :

- Limiter l'activité seulement aux faitières et Unions de coopératives ;
- Informer et donner copie des contrats d'égrenage à façon et les bilans actualisés de mise en place des intrants aux structures de régulation avant le démarrage des opérations d'achat du coton graine ;
- La faitière ou l'Union doit fournir un état de ses engagements en cours ;
- Les balles de fibre doivent porter la marque de la coopérative qui en est le propriétaire ;
- La coopérative doit disposer de contrat de vente de la fibre afin de sécuriser le paiement du producteur ;
- Nécessité d'intervention des structures de régulation pour certifier la qualité et attester la crédibilité de l'opération

Ces mesures feront l'objet d'une note circulaire de l'Autorité de Régulation relative aux conditions d'exportation de la fibre de coton.

## Les intrants plus chers !

L'Association Professionnelle des Sociétés Cotonnières de Côte d'Ivoire a procédé, il y a quelques semaines, au dépouillement de son appel d'offres d'intrants pour la campagne 2008-2009. Le constat qui en résulte est la hausse sensible des prix.



A titre d'exemples, le fournisseur le moins disant propose 3956 F le litre d'insecticide fructifère, au lieu de 3100 F/litre en 2007/2008. Quant à l'engrais NPK, les tarifs vont de 268 730 à 312 125 F la tonne selon les modalités (cash ou crédit 90j). Quant à l'Urée 46 %, les prix varient de 237 500 à 300 400 F la tonne. Pour la campagne 2007/2008, ils étaient de 209 900 F/T à 224 400 F/T le NPK et 209 100 F/T à 222 400 F/T.

Traitement insecticide dans un champs de coton

**La Parole est à vous... collège des Producteurs**

**M. MAMADOU DJOMANDE**, Président de l'AFFICOT-CI (Association des Faïtières de la Filière Coton de Côte d'Ivoire)

## Notre vœu, le plus cher...

**S**anté, paix, bonheur, longévité, prospérité et réussite. Tels sont entre autres, les vœux que je formule pour tous les producteurs de coton de Côte d'Ivoire, pour leur famille et pour tous ceux qui leur sont chers. Mes pensées vont aussi vers nos partenaires de l'APROCOT-CI et aux autres acteurs de la filière à qui je souhaite beaucoup de succès dans leurs activités. A nos autorités, les producteurs de coton et leurs organisations professionnelles espèrent pouvoir continuer de bénéficier de leur appui. Que Dieu inspire tous les habitants de la Côte d'Ivoire afin que la paix s'installe définitivement dans le pays.

### Un an d'intrants sans endettement

Au cours de l'année 2007, toutes nos demandes d'audiences introduites auprès des autorités ont été honorées. La qualité des entretiens nous autorise à croire à l'opportunité de faire de l'AFFICOT-CI une plate-forme nationale forte, représentative de l'ensemble des producteurs de coton ivoiriens et qui soit une force de proposition à l'autorité.



Par conséquent, j'invite toutes les faïtières qui pour une raison ou pour une autre, n'ont pas encore adhéré à l'AFFICOT-CI, à nous rejoindre parce que c'est ensemble que nous pouvons relever notre défi commun qui est le développement de la filière coton.

Mon autre vœu, le plus cher du moment est d'amener l'autorité de tutelle et les partenaires au développement à donner aux producteurs, au moins un an d'intrants sans endettement. Ce qui nous permettra de nous autofinancer pour les prochaines campagnes à moindre coût et de minimiser ainsi le choc du prix du coton graine, peu rémunérateur aujourd'hui.

## Statistiques de la filière

### Résultats 2006/2007

EGRENEUR	SURFACE (HA)	PRODUCTION (KG)	RENDEMENT (KG/HA)
CIDT	41 368	24 194 060	585
Ivoire Coton	85 822	79 014 300	920,6
Yebe Wognon	28 802	18 853 660	654,5
SICOSA	11 000	10 848 200	986,2
DOPA	25 000	12 738 220	509,5
<b>TOTAL</b>	<b>191 992</b>	<b>145 648 440</b>	<b>758,6</b>

### Résultats de la campagne de commercialisation 2007/2008 au 17 février 2008

EGRENEUR	Coton égrené
CIDT	12 314 530 KG
Ivoire Coton	34 709 600 KG
DOPA	7 689 600 KG
Yebe Wognon	21 060 940 KG
SICOSA	8 164 880 KG
<b>TOTAL</b>	<b>83 939 550 KG</b>

source: ACE

### COMMENTAIRE

Ces résultats sont avec ceux de 2003/2004 (180 144 T pour 604 KG/HA) les plus bas, enregistrés par la filière depuis ces dix dernières années ! Vivement la mobilisation de toute la filière et des pouvoirs publics pour une reprise en 2008/2009.

